

N°6

CIRCULAIRE VITRAIL

Le 15 Janvier 2016

**Salaires 2016
Quand l'urgence fait loi !**

Depuis deux ans maintenant, les négociations dans la branche du vitrail et ce, quel qu'en soit le thème, étaient inexistantes. Pourtant, notre organisation syndicale n'a cessé d'interpeller cette Chambre Patronale afin qu'elle instaure un dialogue social de qualité surtout dans ce secteur d'activités où les droits conventionnels sont une base de garanties minimales pour les salariés. Il aura fallu brandir la menace que l'absence de dialogue social et de non mise en conformité des salaires avec la valeur du SMIC en vigueur, pourrait entraîner la disparition pure et simple de cette convention collective dans le cadre du regroupement de certaines branches prôné par le Gouvernement.

C'est donc dans ce contexte de tension que l'on a abouti à un accord salaires paraphé par notre organisation syndicale. Accord qui prévoit une hausse des salaires de l'ordre de 2,29% portant ainsi le premier coefficient à 9,71 € de l'heure (base 151,67 heures mensuel hors primes) contre 9,50 € précédemment. Idem concernant la valeur de point (VP) porté à 6,66 € (+2,29%) qui définit le salaire des coefficients 155 à 400 (voir tableau).

Même si nos revendications initiales portaient sur un pied de grille au dessus du SMIC et une valeur de point à 6,80 €, il n'en demeure pas moins que l'augmentation des salaires minima que nous avons obtenu, impactera directement les salariés de cette branche qui, dans la plupart des cas, suivent l'évolution des salaires conventionnels.

>>>>>

Position	Coefficient	Calcul	Salaire Mensuel (151,67H)
I	130	$9,71 \times 151,67$	1 472,72
II	155	$1 472,72 + (6,66 \times 25)$	1 639,22
III	175	$1 472,72 + (6,66 \times 45)$	1 772,42
IV	195	$1 472,72 + (6,66 \times 65)$	1 905,62
V	220	$1 472,72 + (6,66 \times 90)$	2 072,12
VI	260	$1 472,72 + (6,66 \times 130)$	2 338,52
VII	310	$1 472,72 + (6,66 \times 180)$	2 671,52
VIII	400	$1 472,72 + (6,66 \times 270)$	3 270,92

VP : 6,66€ Base mensuel : 151,67 heures

La pression exercée par notre organisation syndicale pour aborder d'autres thèmes de négociations semble, au-delà de l'accord salaires, avoir portée ses fruits. En effet, le patronat souhaiterait comme dans d'autres branches, ouvrir une négociation sur les «CQP et CQPI» démontrant ainsi que la Convention Collective Nationale du Vitrail ne doit pas disparaître ou être absorbée par d'autres moins avantageuses.

Il va s'en dire que pour notre organisation syndicale, 2016 doit être l'année du renouveau dans cette branche. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé des sujets et discussions à venir.

ORGANE DE LA FÉDÉCHIMIE FORCE OUVRIERE

ATOME - CAOUTCHOUC - CHIMIE - CUIRS & PEAUX - PÉTROLE - PLASTIQUES - TEXTILE - VERRE
60, RUE VERGNAUD 75640 PARIS CEDEX 13 - ☎: 01 45 80 14 90 - ☎: 01 45 80 08 03
Email : fedechemie_cgtfo@wanadoo.fr - <http://www.fedechemie-cgtfo.com>